



## APPEL A PROJET

### ZOOM PHOTOGRAPHIQUE EN COUSERANS

Programme d'expositions photographiques

« Habiter »

#### Le Contexte :

Le Zoom photographique est un programme d'expositions sur l'ensemble du Couserans, dans les médiathèques, au Château de Seix, dans Le Bus – espace culturel mobile et dans d'autres lieux non dédiés du territoire. Il est initié par l'Agence de Développement de l'Economie Culturelle en Couserans et coordonné par le Bus – espace culturel mobile, en partenariat avec le Pôle Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.

Il se développera en 2020 selon plusieurs axes :

- Dans les médiathèques et le centre aquatique du Couserans : Valorisation et accompagnement de photographes liés à l'Ariège.
- Au Château de Seix : Restitution de projets de résidence et d'actions culturelles menés dans le territoire (et valorisation des partenariats avec d'autres structures dédiées à l'image en région).
- Dans Le Bus – espace culturel mobile : Soutien aux photographes émergents, régionaux et/ou nationaux.

Cet appel à projet porte uniquement sur le premier axe, dont l'objectif est d'accompagner des photographes liés à l'Ariège, en leur permettant d'exposer tout au long de l'année dans 6 médiathèques « têtes de réseau » du Couserans.

Ce volet du Zoom photographique dans les médiathèques et le centre aquatique se décline en différentes possibilités d'expositions, étudiées en fonction du lieu :

- 5 expositions classiques composées d'environ 10 photographies, au format 30 x 40
- 2 expositions composées d'un grand tirage unique, en grand format (150 x 200 environ)

En réponse à cet appel à projet, 7 photographes seront donc sélectionnés pour montrer leur travail dans un de ces lieux et participer à une rencontre avec les habitants.

Pour ceux d'entre-eux qui le souhaitent, un accompagnement à la professionnalisation de leur travail leur sera proposé par Le Bus – espace culturel mobile.

## La thématique :

« Habiter » sera la thématique développée en 2020 dans le cadre de la programmation arts visuels du territoire. En effet, au-delà du Zoom photographique, elle résonnera toute l'année dans le cadre des différents projets de résidence, d'action culturelle ou d'éducation à l'image portés par l'ADECC et la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.

Il s'agit d'envisager cette question, non pas au simple sens littéral de l'habitat, mais plutôt dans l'action d'habiter et dans son sens le plus large, en posant la question suivante : comment les hommes aujourd'hui habitent le monde, puisque qu'habiter est la manière dont les hommes « sont » par essence (tout le monde habite, au même titre que tout le monde existe). Nous habitons plusieurs lieux à différentes échelles, à commencer par son corps, son territoire intime, sa maison, son pays, etc. Mais qu'en est-il aussi des circulations des hommes ? Car habiter ne signifie pas seulement résider mais aussi bâtir, construire. Comment les hommes pris dans l'actuel mouvement des migrations, du nomadisme ou du voyage interplanétaire, habitent eux-aussi, en construisant par-là un certain « mode » d'être sur terre...

Bachelard évoquait que : "l'espace ne peut rester l'espace indifférent. Il est vécu. Et il est vécu avec toutes les partialités de l'imagination." Il sera possible de suivre le lexique qu'il déploie dans *La poétique de l'espace*, pour ancrer sa pensée afin d'ouvrir et d'appeler une réflexion : "maison, nids, coquilles, tiroirs, coins".

Les projets sélectionnés en priorité seront ceux qui s'inscriront de manière singulière dans cette thématique, à appréhender dans son sens le plus large.

## Objectifs :

- Valorisation de la création photographique émergente sur le département
- Développement d'actions de médiation entre le public et les photographes
- Accompagnement des photographes vers une professionnalisation
- Développement territorial dans le domaine des arts visuels et de la photographie

## La candidature :

Peuvent participer à cet appel à projet, tout photographe amateur ou confirmé, résidant ou ayant un lien fort avec le département de l'Ariège.

Les éléments à fournir sont :

- Un dossier artistique présentant un travail réalisé ou en cours (exemple d'images ou de projets réalisés)
- Une lettre d'intention présentant la proposition artistique dans le cadre du Zoom.
- Une ou deux séries photographiques répondant à la thématique « Habiter »

**L'ensemble de ces éléments est à adresser avant le 20 janvier 2020, uniquement par mail, à l'adresse suivante : [zoom.photo@couserans-pyrenees.fr](mailto:zoom.photo@couserans-pyrenees.fr)  
Spécifier dans l'objet : *Appel à projet Zoom Photographique / Médiathèques***

## Livrables attendus et financement :

Chaque photographe devra présenter une ou deux séries de photographies répondant à la thématique « Habiter » qui structure le projet Arts Visuels sur le territoire en 2020. Le jury décidera dans quel type

d'expositions et de supports, il le sélectionne :

- 5 photographes seront sélectionnés pour exposer une série d'environ 10 tirages de 30x40, avec un honoraire de 500€ de droits de représentation (tirages à la charge du photographe), dans une des 5 médiathèques et le centre aquatique. Si la rémunération directe au photographe pose souci, l'impression des tirages sera prise en charge directement.

- 2 photographes seront sélectionnés pour une aide à la production d'un grand tirage, exposé dans les médiathèques de La Bastide de Sérou et de Lorp-Sentaraille + 250€ d'honoraires.

Chaque photographe fournit également un diaporama au format numérique qui sera visionné lors d'une rencontre avec le public ainsi qu'un visuel au format numérique en bonne qualité à des fins de communication (papier et internet).

#### **Droit d'auteur :**

En accord avec le code de la propriété intellectuelle (article L111-1), les tirages appartiennent au photographe à qui ils sont restitués en fin d'exposition. Aussi pour donner un cadre juridique au projet, un contrat de cession de droits de représentation sera signé entre le photographe et l'organisateur.

#### **Diffusion :**

Les expositions se dérouleront dans les médiathèques tête-de-réseaux suivantes : Massat, Seix, La Bastide de Sérou, Lorp-Sentaraille, St Girons et Fabas ainsi qu'au centre aquatique du Couserans.

La durée d'exposition est de 2 mois pour les tirages classiques.

Le programme d'exposition du Zoom photographique sera échelonné sur l'année 2020, entre le mois de mars et de décembre.

#### **Sélection**

Un comité de sélection analysera les candidatures. Il sera composé de : bibliothécaires, directeur du Centre Aquatique, responsable du Bus- Espace Culturel Mobile, élu de la Commission Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, membre de l'Adecc, directeur du Pôle Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées et directrice du Patrimoine ainsi qu'un photographe professionnel.

L'analyse des candidatures se fera sur la base des critères suivants :

- originalité / créativité du projet
- cohérence du projet avec la thématique « Habiter »

#### **Accompagnement par Le Bus – espace culturel mobile**

Le Bus -espace culturel mobile s'engage auprès des photographes sélectionnées qui le souhaitent, à réaliser un accompagnement professionnel consistant, en fonction de la personne et de ses besoins, en une journée d'information et un rendez-vous personnalisé autour de : lecture de portfolio, informations administratives pour la structuration d'une activité artistique, conseils sur le développement d'outils de communication et de diffusion de la production.

#### **Calendrier :**

- Lancement de l'appel à projets : lundi 9 décembre 2019, à midi.
- Limite de dépôt des candidatures : lundi 20 janvier 2020
- Sélection : mardi 21 janvier 2020
- Dépôt des images et/ou montage de l'exposition : au cas par cas en fonction du lieu et du calendrier.